

SOUMISSION D'UN GUIDE METHODOLOGIQUE

Guide méthodologique pour la surveillance des PM₁₀ et PM_{2.5} par TEOM-FDMS dans l'air ambiant.

☒ nouvelle version d'un guide existant

☐ nouveau guide

Date de mise en application souhaitée par la CS :

Origine de la soumission :

☒ immédiate

CS: Mesures Automatiques 21/11/2016

☐ en date du (JJ/MM/AAAA)

Autre (GT norm et date)...préciser :

Contexte de la rédaction du guide :

(préciser ici les éléments justifiant la rédaction d'un nouveau guide ou la mise à jour d'une ancienne version (dans ce cas précis, quelles sont les principales modifications...) quelques exemples : intégrations des résolutions, évolutions normatives...)

Intégration des évolutions normatives de la future norme NF EN 16450 soumise au vote formel fin 2016 pour une parution courant premier trimestre 2017.

Éléments stratégiques :

(préciser ici l'intérêt, le niveau d'urgence pour le dispositif national, ex : obligations réglementaires, choix stratégique national...)

Guide permettant au dispositif national l'application des exigences de la future norme NF EN 16450 (à paraître début 2017) pour la surveillance réglementaire des PM₁₀ et PM_{2.5} par TEOM FDMS dans l'air ambiant.

Critères économiques :

(préciser l'impact économique pour l'AASQA de la mise en application de ce guide, le cas échéant préciser également l'impact économique pour le dispositif dans sa globalité. Ex : heures de travail supplémentaires, investissement...)

Comme discuté lors de la CS mesures automatiques, les modifications de ce guide par rapport au guide de 2013 ne génèrent pas de coûts supplémentaires, dans la mesure où les exigences sur les aspects contrôle qualité/ assurance qualité (i.e. chapitre 8.4) étaient déjà pris en compte dans la version 2013 du guide.

Ainsi, les volumes d'heures dédiées au QA/QC ainsi que le budget nécessaire à l'achat et au maintien des étalons de travail nécessaires à la bonne application du guide sont déjà en place.

Avis du Directeur du LCSQA	Date et visa	Commentaires
Nom : Eva Leoz	23 janvier 2017	RAS

Zone réservée au LCSQA :

Présentée au CPS du 01/02/2017

Guide retenu ☐ oui ☐ non

Courrier MEEM envoyé le :

Mise en application du guide le :

En cas de refus, motif et suites à donner :